

IDENTIFICATION

Section : AIS B

Intitulé de l'UE : Epreuve intégrée : aide-soignant

Code de référence : 821000U22D2

Nombre de périodes : 40

Nombre de crédits ECTS : /

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

/

Finalités particulières :

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, au travers d'un travail écrit et de sa défense orale et face à une ou plusieurs situations de travail au sein d'une équipe structurée, d'intégrer les savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux spécifiques à la profession d'aide-soignant.

Contenu du cours :

Les étudiants ont à leur disposition un carnet d'accompagnement d'épreuve intégrée pour réaliser le travail. Le suivi se fera par mail sur base du rapport de stage. Un échéancier permettra aux étudiants de se situer par rapport à leur travail

Bibliographie :

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Philippart Marianne

METHODOLOGIE

Suivi par mail, les étudiants envoient leur travail et le professeur renvoie ses remarques d'évaluation. Le carnet d'accompagnement renvoie aux modalités concrètes de travail. Possibilité de passage du tfe a blanc.

SUPPORTS

Carnet d'accompagnement de tfe

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable : au travers d'un travail écrit et oral respectant les usages de la langue française, portant sur des situations concrètes de la vie professionnelle et en référence aux règles déontologiques et, plus particulièrement, au respect des personnes,

- ◆ de situer, avec précision, son action dans le contexte d'une institution de soins et dans le cadre de son organisation;
- ◆ de situer, avec justesse, les fondements de son action dans le champ des activités infirmières déléguées et en référence aux principes réglementaires ;
- ◆ de (se) poser des questions pertinentes sur la fonction et le rôle spécifique de l'aide-soignant ;
- ◆ d'explicitier ses relations avec d'autres intervenants et les bénéficiaires de ses interventions ;
- ◆ d'utiliser de façon adéquate des outils théoriques et méthodologiques en distinguant données factuelles et perceptions personnelles ;
- ◆ de proposer et de justifier des pistes d'intervention pertinentes dans le cadre de la réalisation d'un plan de soins.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et techniques, l'objectivité et la rigueur des observations;
- ◆ le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé ;
- ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'appropriier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans sa pratique ou la recherche de solutions, la qualité des attitudes relationnelles présentées ;

- ◆ le niveau de réflexivité, la capacité de prise de recul et la qualité de l'auto-évaluation ;
- ◆ le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement et la capacité à élargir le débat en nuancant et argumentant ses propos .

UTILISATION DE L'IA

Autorisée pour la rédaction de la partie théorique du travail. Le jury mettra un point d'honneur à vérifier auprès de l'étudiant la compréhension du travail réalisé tant du point de vue théorique que pratique .